



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL ET PAROISSIAL DE SAINT-VALÉRIEN

Bureau municipal : 181 , route Centrale 418 736-5047

Le 8 janvier 2019

Volume 40 Numéro 09

RUBRIQUE MUNICIPALE

PROCHAIN JASEUR

Votre équipe du Jaseur, Gérald Rioux et Richard Bergeron vous souhaite une bonne quinzaine.

Vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard mercredi le 16 janvier 2019 à 17h00 au 215 rue principale ou par courriel à:

lejaseurdesaintvalerien@gmail.com

Vous pouvez consulter les versions électroniques et le calendrier des parutions du Jaseur sur le site de la municipalité en suivant ce lien:

<http://municipalité.saint-valerien.qc.ca/vivre-a-st-valerien/le-journal-local-le-jaseur>

Notez bien qu'aucune correction de faute d'orthographe ne sera apportée à vos textes.

Gérald Rioux

RUBRIQUE MUNICIPALE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN

DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2019 AVEC COMPARATIF DE 2018

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Rôle d'évaluation imposable	71 042 900	72 228 100

RÉPARTITION DES PRÉVISIONS POUR LES REVENUS DE 2019

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Taxes		
Taxes foncières générale et spéciales	674 907\$	707 835\$
Services municipaux	146 020	168 830
Service de la dette	4 965	3 192
Total taxes	825 892\$	879 857\$
Paiements tenant lieu de taxes		
Gouv. du Québec école primaire	4 471	4 831
Compensation terres publiques	16 731	16 731
Gouv. du Canada bureau de poste	273	282
Total paiement tenant lieux de taxes	21 475\$	21 844\$
Autres services rendus		
Administration générale	3 550	3 550
Sécurité publique	1 000	1 000
Transport	105 359	123 555
Hygiène du milieu	15 000	20 017
Location d'espaces Fabrique	-----	1 280
Total autres services rendus	124 909\$	149 402\$
Imposition de droits		
Licences de chiens	1 600	1 548
Permis	2 000	2 000
Droits mutations immobilières	10 000	10 000
Droits carrières-sablières	2 000	2 000
Total imposition de droits	15 600\$	15 548\$

Total Amendes et pénalités Sûreté du Québec	500\$	1 000\$
Intérêts		
Intérêts arriérés de taxes	5 000	5 000
Total intérêts	5 000\$	5 000\$
Transferts		
Péréquation	2 276	32 765
Mise à jour politique familiale	5 250	5 250
Redevances éoliennes	11 070	24 215
Entretien réseau routier	88 641	147 104
Autres – transport	7 000	20 600
PIQM volet 5.1	-----	118 815
Total transferts	114 237\$	348 749\$
Total Autres revenus – Vente de terrains	60 000	60 000
TOTAL DES REVENUS :	1 167 613\$	1 481 400\$
Affectations investissements (subventions)	1 991 146	-----
Emprunt à long terme	519 357	-----
TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS :	3 678 116\$	1 481 400\$

RÉPARTITION DES PRÉVISIONS POUR LES CHARGES 2019

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
<u>Administration générale</u>		
Conseil	33 925	42 584
Application de la loi	2 300	2 300
Gestion financière et administrative	127 469	139 700
	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Greffe	1 200	1 200
Évaluation	40 221	44 850
Autres	17 839	27 336
<u>TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE :</u>	222 954\$	257 970\$

Sécurité publique

Police	60 000	60 000
Protection incendie	126 629	130 566
Sécurité civile	100	1 600
Autres	4 890	5 900
<u>TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE :</u>	191 619\$	198 066\$

Transport

Voirie municipale	156 570	158 095
Enlèvement de la neige	227 625	237 500
Éclairage des rues	5 500	5 700
Circulation	800	800
Transport adapté	5 698	7 833
<u>TOTAL TRANSPORT :</u>	396 193\$	409 928\$

Hygiène du milieu

Traitement des eaux usées	54 415	54 976
Autres – vidanges fosses septiques	31 541	33 119
Matières résiduelles - Déchets domestiques	54 344	50 256
Matières recyclables	29 324	24 950
Matières organiques	21 610	17 850
Cours d'eau	1 104	2 088
<u>TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU :</u>	192 338\$	183 239\$

<u>TOTAL SANTÉ ET BIEN-ÊTRE :</u>	7 500\$	7 500\$
--	----------------	----------------

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage	19 922	35 431
Promotion et développement économique	13 640	14 509
Autres - inforoute	5 195	5 192

<u>TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :</u>	38 757\$	55 132\$
---	-----------------	-----------------

Loisirs et culture

Activités récréatives

Patinoire extérieure	30 365	30 561
Parcs et terrain de jeux	4 000	4 000
Autres activités récréatives	18 914	20 700
Total activités récréatives	53 279\$	55 261\$

Activités culturelles

Centre communautaire	18 000	54 850
Bibliothèque	8 619	8 945
Autres activités culturelles	7 501	1 403
Total activités culturelles	34 120\$	65 198\$
<u>TOTAL LOISIRS ET CULTURE :</u>	87 399\$	120 459\$

Frais de financement

Intérêts camion à neige 2015	1 332	480
Intérêts assainissement SQAE	54	-----
Intérêts emprunt rue du Coteau	1 600	1 265
Intérêts PIQM volet 5.1	-----	64 615
Intérêts Centre communautaire	-----	9 100
Intérêts camion incendie	3 677	3 238
Intérêts camion neige 2011	1 569	1 095
Frais de banque	1 680	4 300
<u>TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT</u>	9 912\$	84 093\$

TOTAL DES CHARGES : 1 146 672\$ 1 316 387\$

Financement - Remboursement de la dette à long terme

Remboursement en capital camion neige 2015	18 983	19 837
Remboursement en capital SQAE	1 673	-----
Remboursement en capital rue du Coteau	2 400	2 500
Remboursement en capital camion incendie	19 500	20 000
Remboursement en capital camion neige 2011	17 900	18 400
Remboursement en capital PIQM volet 5.1	-----	54 200
	<u>2018</u>	<u>2017</u>

TOTAL FINANCEMENT : 60 456\$ 114 937\$

TOTAL ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT : 2 643 538\$ 203 000\$

Total excédent de fonctionnement non-affecté (20 000\$) (29 250\$)
Total excédent de fonctionnement affecté (152 550\$) (123 674\$)

TOTAL DES CHARGES ET AUTRES

ACTIVITÉS FINANCIÈRES: 3 678 116\$ 1 481 400\$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

2019 : Conversion au DEL d'une partie du réseau d'éclairage : financement de 7 000\$ par l'excédent non affecté.

Phase 3 du prolongement du réseau d'égout : financement de 60,000\$ par la vente de terrains résidentiels et affectation de l'excédent accumulé affecté développement résidentiel 66 000\$.

Ponceau du 5^e Rang Ouest : financement de 70 000\$ par le programme de remboursement de la taxe d'accise, subvention du MTQ et à même le budget de fonctionnement.

Fin du projet d'implantation de la collecte des matières organiques, financement par l'excédent accumulé affecté matières résiduelles.

2020 : Asphaltage de l'avenue du Versant et de la rue du Ruisseau-Raphaël : financement de 100 000\$ par le programme de remboursement de la taxe d'accise et vente de terrains résidentiels.

2021 : Travaux de réfection du 5^e Rang Est : financement de 100,000\$ par le programme de remboursement de la taxe d'accise.

Le Conseil municipal de Saint-Valérien

RUBRIQUE PAROISSIALE

VOS OFFRANDES :

Samedi 15 décembre : 47.00\$

Messe de Minuit : 406.30\$

1 Janvier 2019 : 127.75\$

HORAIRE DES MESSES JANVIER 2019

Dimanche 6 janvier a été pour :

Feu Marie-Ange Beaulieu Dion- Valeda Jalbert

Samedi 19 janvier : 19 hre

Feu Lionel Coté- Jean-Guy Coté

LAMPES DU SANCTUAIRES

Semaine du 13 janvier : Céline et André Perreault

Semaine du 20 janvier : Charles Cimon

Semaine du 27 janvier : Francine et Maurice Coté

Il n'y a plus de lampe de sanctuaires, vous pouvez encore faire bruler des lampes.

POUR LE FEUILLET PAROISSIAL

JANVIER 2019

Les messes sur semaine à Saint-Fabien sont interrompues jusqu'à nouvel ordre.

ACTIVITÉS DE M. LE CURÉ JANVIER 2019 (au 3 décembre 2018)

Mercredi 9 janvier 10 h 30 messe à la Résidence des Îles

Jeudi 10 janvier fraternité sacerdotale à Rimouski

Vendredi 11 janvier rencontre des marguilliers de Sainte-Cécile du Bic

Dimanche 13 janvier inauguration du nouveau colombarium de Sainte-Blandine

Lundi 14 janvier 19 h, 1er pardon des enfants à la salle Ernest-Simard de Saint-Fabien

Mardi 15 janvier 19 h, 1er pardon des enfants à la sacristie de l'église du Bic

Mercredi 16 janvier 10 h 30 messe au Domaine des Érables

Dimanche 20 janvier, après la messe de 11 h, réunion des sacristains bénévoles du Bic

Lundi 21 janvier, 19 h comité diocésain du ministère diaconal à Rimouski

Mardi 22 janvier, 19 h 30, préparation au baptême au Bic (sous-sol de l'église)

Lundi 28 janvier 19 h, assemblée de fabrique de Sainte-Cécile du Bic

Lundi 29 janvier 19 h, assemblée de fabrique de Saint-Fabien

PROCHAINE RENCONTRE DE PRÉPARATION AU BAPTÊME

Elle aura lieu le mardi 22 janvier à 19 h 30 à la salle de réunion du sous-sol de la sacristie de l'église du Bic. L'accès se fait par la porte arrière de l'église (du côté de la rivière).

SACREMENT DU PARDON POUR LES ENFANTS 8-9 ANS

La célébration individuelle du pardon est une étape importante de la préparation de la première communion des enfants en 3ème année de catéchèse. Les quatre catéchèses préparatoires leur ont exposé le projet de Dieu notre Père : réaliser un Règne de pardon et de réconciliation par son Fils Jésus. Suivra ensuite une série de catéchèses qui, à partir des principales parties de la messe, montreront aux jeunes le sens et le but du sacrement de l'eucharistie. La célébration du sacrement du pardon avec les enfants aura lieu lundi 14 janvier à 19 h à la salle Ernest-Simard de l'église de Saint-Fabien et mardi 15 janvier à 19 h à la sacristie de l'église du Bic. La première communion est prévue le dimanche 5 mai à 9 h 30 à Saint-Valérien.

VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE

À Noël, de nombreuses personnes ont donné du temps et de l'énergie pour les décorations, la crèche, le service liturgique... Il y a les sacristains bénévoles, les ministres de communion, lecteurs et animateurs, les chorales et leurs directrices, les organistes. Ceux qui ont servi la messe et remis des feuillets. Il y a bien sûr les personnes qui ont préparé et animé les célébrations avec les enfants. Et tous ceux et celles que j'oublie de mentionner ici. Je remercie tous les bénévoles qui ont fait en sorte que nous ayons de belles célébrations pour le temps de la Nativité.

J'en profite pour souhaiter à tous et toutes une heureuse et sainte année. Permettez-moi de citer la belle bénédiction du livre des Nombres : Que le Seigneur te bénisse et te garde ! Que le Seigneur fasse briller sur toi son visage, qu'il te prenne en grâce ! Que le Seigneur tourne vers toi son visage, qu'il t'apporte la paix ! Que le Seigneur vous comble de tous des dons du Saint-Esprit et vous accorde santé et prospérité maintenant, et sa bienveillance et sa miséricorde pour la vie éternelle.

Jean-François Mélançon

RUBRIQUE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

CORPORATION DES LOISIRS

SOUPER PIZZA - SOUPER PIZZA - SOUPER PIZZA

Les mois d'hiver sont bien installés et une petite fête familiale vous aiderait à passer au travers?!

Le vendredi 25 janvier 2019 de 17h à 20h à la grande salle du Centre communautaire aura lieu un SOUPER PIZZA.

C'est le bon moment de venir fêter entre amis devant une bonne pizza maison préparée par David Marsot et Brice Boulangeot tout en sirotant une bière ou un verre de vin.

Deux choix de pizzas sont offerts: 3 salamis ou végétarienne.

Les billets sont en vente dès maintenant auprès de Diane Leclerc au Centre communautaire selon l'horaire suivant: Lundi, Mardi et Jeudi entre 8h et 11h puis entre 13h et 16h:

Pizza 12" = 18\$

Pointe (1/4 de 12") = 5\$ Nombre de billets limités.

Boissons et dessert en vente sur place.

Des jeux et des activités sont prévus.

Pour des informations supplémentaires ou des billets contactez

Brice au 418-740-1739 / briceboulangeot@hotmail.com

ou

David Marsot au 418-318-4329 / marsotdavid@hotmail.com

Au plaisir de s'y retrouver!

Mylène Vézina pour la Corporation des Loisirs

LE BABILLARD

VIE ACTIVE & ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

Session d'activité Vie Active & Entraînement physique

SESSION D'HIVER 2019 (12 séances) : Débute Jeudi le 17 janvier à 9h 55

Endroit: salle mezzanine du centre communautaire

PROGRAMME en 2 volets:

Première partie: Mise en forme activité vie active environ 20 minutes (Parfait pour la personne débutant une remise en forme ou avant une activité plus intense) :
Gratuit

Deuxième partie: Entraînement environ 40 minutes cardio avec plus d'intensité & gradué sur fond musicaux : musculation, jeux, renforcement, cohérence cardiaque : Contribution volontaire

Inscription obligatoire par téléphone avant le 16 janvier auprès de Brigitte Caron au 418-730-2011

(si boîte vocale veuillez laissez votre message et votre numéro de téléphone pour rappel)

Apportez: bouteille d'eau, serviette et chaussure....le matériel nécessaire à chaque séance vous sera remis sur place.

Horaire de la session d'hiver:

17-21-24-28-31 janvier et 4-7-11-14-25-28 février ainsi que le 4 mars à 9h 55 am (les lundis et les jeudis même heure)

Arrivez plus tôt pour prise de tension artérielle, un carnet vous sera remis et la salle ouvre à 9h 35.

N.B: Si journée de tempête (c'est -à- dire dans le cas où les écoles sont fermées) donc le cours sera repris à la fin de la session.

ZUMBA FITNESS

Cours de ZUMBA FITNESS

Bonjour, je m'appelle Elsey Bérubé-Camiré, instructrice de Zumba Fitness depuis 2012.

Les cours débuteront le lundi 7 janvier (19h à 20h) à la salle communautaire de St-Valérien.

Un calendrier des cours sera quotidiennement publié dans le Jaseur, afin de vous tenir informé de toutes modifications à l'horaire.

Coût des cours : À LA FOIS - Adulte 9\$ - Étudiant/Enfant (12 ans et +) 5\$

BONNE ANNÉE 2019 À TOUS NOS PARTICIPANT(E)S !

JANVIER 2019



19h à 20h

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20

LIEU : Salle communautaire de St-Valérien

HEURE : 19h à 20h

ESSAI GRATUIT EN TOUT TEMPS,

nous vous invitons simplement à vous présenter 10 min avant le début d'un cours afin de vous donner toutes les informations avant votre essai.



SUBVENTIONS POUR LA RÉNOVATION DOMICILIAIRE POUR LES PERSONNES À FAIBLE REVENU

(Rimouski, le 18 décembre 2018) - Des subventions pour la rénovation domiciliaire destinées aux personnes à faible revenu sont toujours disponibles dans la MRC de Rimouski-Neigette.

Sur notre territoire, le programme RénoRégion de la Société d'Habitation du Québec est mis en œuvre par la MRC de Rimouski-Neigette. Il vise les propriétaires-occupants à faible revenu dont la résidence principale présente des défauts majeurs qui touchent les éléments essentiels du bâtiment, dont les murs extérieurs, les portes et fenêtres, les galeries et escaliers, la toiture, la structure, l'électricité, la plomberie, le chauffage et l'isolation.

Pour être admissible, le revenu familial doit être considéré comme étant faible (à titre indicateur, pour une personne seule ou un couple le revenu doit être inférieur à 34 000 \$ et pour une famille de 6 personnes et plus, ce revenu ne peut dépasser 48 500 \$). De plus, au cours des 10 dernières années, vous ne devez pas avoir bénéficié du programme RénoVillage ainsi que du programme Réparations d'urgence au cours des 5 dernières années.

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, jusqu'à un maximum de 12 000 \$ en subvention. Le montant de l'aide financière est établi par la MRC.

La valeur uniformisée du bâtiment doit être inférieure à 115 000 \$ au compte de taxe municipale 2017 (la valeur du terrain est exclue du calcul).

Le programme RénoRégion s'applique à tout le territoire de la MRC sauf la partie desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout de la ville de Rimouski.

Cette année, notre enveloppe budgétaire de 150 000 \$ nous permettra de soutenir environ 18 projets de rénovation. Plusieurs dossiers ont déjà été déposés et sont en cours de traitement. Cependant, il reste des crédits pour accueillir de nouveaux projets.

Vous avez un projet de rénovation en tête et pensez répondre aux critères d'admissibilité? Contactez-nous et nous vous accompagnerons dans vos démarches.

Source:

Robin St-Gelais

Agent livreur des programmes d'habitation pour la
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

418-629-2053 poste 1121